

Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

Pas d'efficacité sans confiance

Au début de ce quinquennat, l'AMF souhaite promouvoir la demande d'efficacité qui correspond à une attente forte des concitoyens qu'elle ne cesse de relayer avec détermination et constance. Dans ses relations avec les pouvoirs publics, elle insiste sur la nécessité d'un agenda partagé évitant les réformes précipitées et privilégiant la culture de l'étude d'impact préalable, de la concertation effective, de l'expérimentation et de l'évaluation conjointe.

Un lien de confiance renouvelé entre l'État et les associations de collectivités doit s'appuyer sur des instances de dialogue pérennes et efficaces. Cette confiance se construit sur des méthodes définies ensemble, sur un respect de la place et des fonctions de chacun mais aussi sur une appropriation commune de la responsabilité du destin du pays. L'AMF forme le vœu que la Conférence nationale des territoires que le gouvernement réunit cet été réponde à ces conditions. Elle y participera avec loyauté et exigence.

Il faut un État stratège qui, dans une logique d'aménagement du territoire, répare avec efficacité les fractures territoriales (inégalités en matière d'accès aux services et équipements publics) et permette le

développement durable de tous les territoires. Dans le même temps, un État plus sobre en prescriptions (normes, règlements...) et accompagnant de manière efficace les projets locaux, en termes d'ingénierie et de financements, doit devenir la règle.

La confiance entre l'État et les élus locaux doit également se concrétiser *via* le contrat de mandature que l'AMF préconise. La France ne pourra en effet réussir sans le concours « de communes fortes et vivantes au service des citoyens » comme le souligne le Manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité porté par l'AMF auprès des candidats à l'élection présidentielle. Elle ne pourra réussir qu'en respectant les élus locaux dont le dévouement n'est plus à démontrer.

Pour « rétablir la confiance dans l'action publique », selon l'intitulé des projets de loi en cours de discussion au Parlement, il est impératif de ne pas se tromper de cible en défiant ses responsables locaux. Les maires de France, qui sont en première ligne pour répondre aux aspirations de nos concitoyens, méritent plus de considération et de reconnaissance pour leur engagement au service du pays.

**« Un État plus sobre
en prescriptions
et accompagnant de
manière efficace
les projets locaux,
en termes d'ingénierie
et de financements,
doit devenir la règle »**